



HAL
open science

AMBACIA, faciès numismatique d'un oppidum turon (Amboise, les Châtelliers)

Murielle Troubady

► **To cite this version:**

Murielle Troubady. AMBACIA, faciès numismatique d'un oppidum turon (Amboise, les Châtelliers). Bulletin de la Société Française de Numismatique, 2018, 73-6, pp.223-232. ⟨halshs-04664549⟩

HAL Id: halshs-04664549

<https://shs.hal.science/halshs-04664549v1>

Submitted on 30 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

73 | 06

JUIN 2018

JOURNÉES

NUMISMATIQUES

61

ORLÉANS

01-03 JUIN 2018



Couverture

Denier d'Orléans dit « à la porte de la Ville », Charles II Le Chauve (840-875)

Diamètre : 19 mm ; Masse 1.68 g ; Origine : Monnaies d'Antan Vso4-502 (28/11/2008)

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 197 **Sylvia NIETO-PELLETIER, Murielle TROUBADY, Thierry MASSAT, Émilie ROUX, Maryse BLET-LEMARQUAND, Dominique HOLLARD, Thierry SAUVAGE**
Productions monétaires en territoire carnute, la place de *Cenabum* : premiers résultats. Le projet ATMOCE « L'Atelier Monétaire gaulois de *Cenabum*. Production des bronzes carnutes, II^e-I^{er} siècles av. n. è. »
- 204 **Maryse BLET-LEMARQUAND, Catherine GRANDJEAN, Eleni PAPAETHYMIU**
Le projet KOINON : premiers résultats d'analyses des monnayages d'argent achaien et étolien
- 210 **Arnaud SUSPÈNE, Maryse BLET-LEMARQUAND, Pierre-Olivier HOCHARD, Julien FLAMENT, Benjamin GEHRES**
Un exemple d'enquête numismatique et archéométrique : les *aurei* des Libérateurs Brutus et Cassius dans le cadre du projet *Aureus*
- 217 **Guillaume SARAH, Maxence MARTIN**
Le projet VisualCoins : un outil de représentation graphique des liaisons de coins
- 223 **Murielle TROUBADY**
AMBACIA, faciès numismatique d'un *oppidum* turon (Amboise, les Châtelliers)
- 232 **Philippe SCHIESSER**
La réinvention du denier comme monnaie réelle au VII^e siècle
- 240 **Guillaume SARAH, Sébastien JESSET**
Un denier de Charles le Chauve de l'atelier d'Orléans découvert en fouille à Saran (Loiret)
- 247 **Jens Christian MOESGAARD, Guillaume SARAH**
Un affaiblissement secret à Rouen vers 970/975
- 254 **Alain CALAMUSO, René WACK**
Le calcul de probabilité : science auxiliaire de la numismatique ?
Une application aux blancs à la couronne frappés à Angers sous Louis XI
- 263 **Marc BOMPAIRE, Maryse BLET-LEMARQUAND, Laurent FOURNIER**
Petit trésor de monnaies d'or du XVI^e siècle trouvé en fouilles à Chilleurs-aux-Bois (Loiret)

- 269 **Christian CHARLET, Olivier CHARLET**
Monnaies de Dombes : Rendons à Mademoiselle d'Orléans les monnaies
qui n'appartiennent pas à son père Gaston
- 276 **Jean-Pierre GARNIER**
Deux grandes médailles-plaquettes en métal argenté gravées
par Georges Lemaire, représentant la Caisse d'épargne et la Poste d'Orléans

SOCIÉTÉ

- 283 Compte rendu - 61^{es} journées numismatiques

PROCHAINES SÉANCES

- SAMEDI 08 SEPTEMBRE 2018** - 9h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF
SAMEDI 06 OCTOBRE 2018 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF
SAMEDI 03 NOVEMBRE 2018 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

Murielle TROUBADY*

AMBACIA, faciès numismatique d'un oppidum turon (Amboise, les Châtelliers)

L'*oppidum* des Châtelliers se situe à Amboise (Indre-et-Loire) sur un plateau bordé au nord par la Loire et au sud par la rivière Amasse. Il s'est développé sur un éperon barré en premier lieu à l'âge du Bronze par un premier rempart, puis à l'âge du Fer par un long talus massif qui protège alors une parcelle de 52 hectares (figure 1). É. Cartier décrivait déjà ces mêmes éléments, comme l'absence de « constructions antiques »¹.

Depuis le XIX^e siècle, et même bien avant, de nombreux ramassages de monnaies celtiques ont été faits par les exploitants qui cultivaient les terres arables sur le plateau. É. Cartier en a brossé un portrait dans son article de 1842 paru dans la *Revue numismatique*².

Son article présente une synthèse des types monétaires alors mis au jour sur l'*oppidum*. De grandes quantités de monnaies sont décrites, mais de manière souvent imprécise, notamment les potins à la tête diabolique. On ne sait combien ont été

* Docteur en Histoire, UMR 8546 - AOROC CNRS-ENS / IRAMAT CEB Université d'Orléans ;
murielletroubady@hotmail.com

1. CARTIER 1842, p. 420-421.

2. CARTIER 1842.

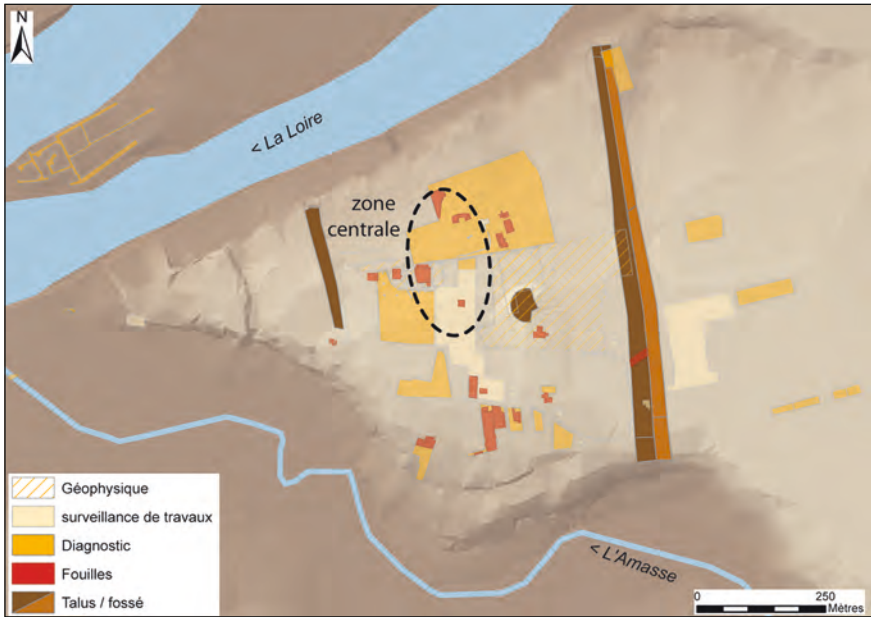


Figure 1 - Cartographie des interventions archéologiques sur l'*oppidum* des Châtelliers (DAO : J.-M. Laruzat, SADIL).

ramassés jusqu'en 1842 mais É. Cartier les estime à cinquante potins pour une autre monnaie. Ce ratio supposerait que déjà à cette époque des milliers de potins de ce type auraient été récoltés.

Les fouilles récentes et les très importants volumes de mobilier mis au jour depuis dix ans permettent aujourd'hui de vérifier et confronter les données textuelles à celles du terrain.

Au XIX^e siècle, les découvertes monétaires se concentraient autour de la « Butte de César », tertre massif de 60 m de diamètre. L'organisation de l'occupation laténienne, concentrée entre les deux remparts, commence à prendre forme. Elle se cale entre les années 70 avant et le I^{er} siècle de n. è. L'occupation romaine est beaucoup plus lâche, le plateau ayant été déserté pour la plaine autour du règne de Claude.

Les zones identifiées s'apparentent à de l'habitat avec plusieurs foyers d'artisanat. Une zone centrale semble quant à elle dédiée au culte et au rassemblement public au nord-ouest de la butte. S'y concentrent quatre bâtiments dont trois temples de type *fanum* qui sont clairement identifiés mais partiellement fouillés.

Nous ne pouvons faire qu'une simple estimation des quantités des données anciennes : « on trouve journallement des médailles celtiques ou gauloises, presque jamais de romaines, [...] et d'autres au type de l'autel de Lyon d'Auguste et Tibère. [...] Ces médailles de cuivre, pour ainsi dire semées à peu de profondeur »³. Ce sont donc

3. CARTIER 1842, p. 422.

Matière	Dénomination	Quantité
Or	1/4 statère à la lyre inversée	2
	ATILOIB/SOLIMYC; 1/4 stat	1
	British Q	1
	KABALLOS	2
	SOLIMA	1
	Total général	7
Argent	à la cavalière	1
	à la main	1
	ATEVLA/VLATOS	1
	ATISIOS/REMOS ?	1
	au K sous le cheval	1
	CAM cheval et glaive	1
	cavalier du Rhône DVRNACOS	2
	denier / drachme	1
	denier de <i>Publius Clodius Turpinus</i>	1
	denier de <i>Sicinia</i>	1
	quinaire d'Octave	1
	quinaire indéterminé	1
	SANTONOS	2
	TOGIRIX (plusieurs)	2
	VIIPOTAL	1
« indéterminées éduennes »	2	
Total général	20	
Potin	à l'aigle	1
	à l'anquipède	1
	au personnage marchant	1
	au quadrupède	2
	au sanglier	1
	indéterminée	93
	swastika enroulé	2
	tête diabolique	970
	Total général	1071

Figure 2 - Séries monétaires des Châtelliers en or, argent et potin.

plus d'un millier de pièces qui ont été mises au jour au total (figure 2), très majoritairement gauloises. Les périodes médiévales à contemporaines ne sont présentes qu'au travers une dizaine d'individus et ne sont même pas mentionnées dans la présentation d'É. Cartier. Le plateau n'a pas été occupé entre l'Antiquité et les années 1970, période de construction du Village Vacances Famille et du lotissement rue A. Thierry.

On peut estimer que le nombre de monnaies découvertes est au minimum de 1267 individus dont 1258 sont gauloises ou antiques. Les alliages cuivreux représentent la très grande majorité des découvertes (1071 potins et 153 bronzes) toutefois, les métaux précieux sont présents dans des proportions rares en Touraine (7 en or et 20 en argent). Le statut du site et ses fonctions, notamment culturelle, expliquent ce fait. En effet, ces proportions se retrouvent sur les sites culturels turons⁴, comme le *fanum* de Panzoult plus à l'ouest en Indre-et-Loire, où sur 1870 monnaies mises au jour 6 sont en or et 18 en argent⁵.

4. Une présentation des données relatives aux sanctuaires turons est en cours de publication dans les actes du 41^e colloque AFEAF de Dole.

5. TROUBADY 2011, p. 462.

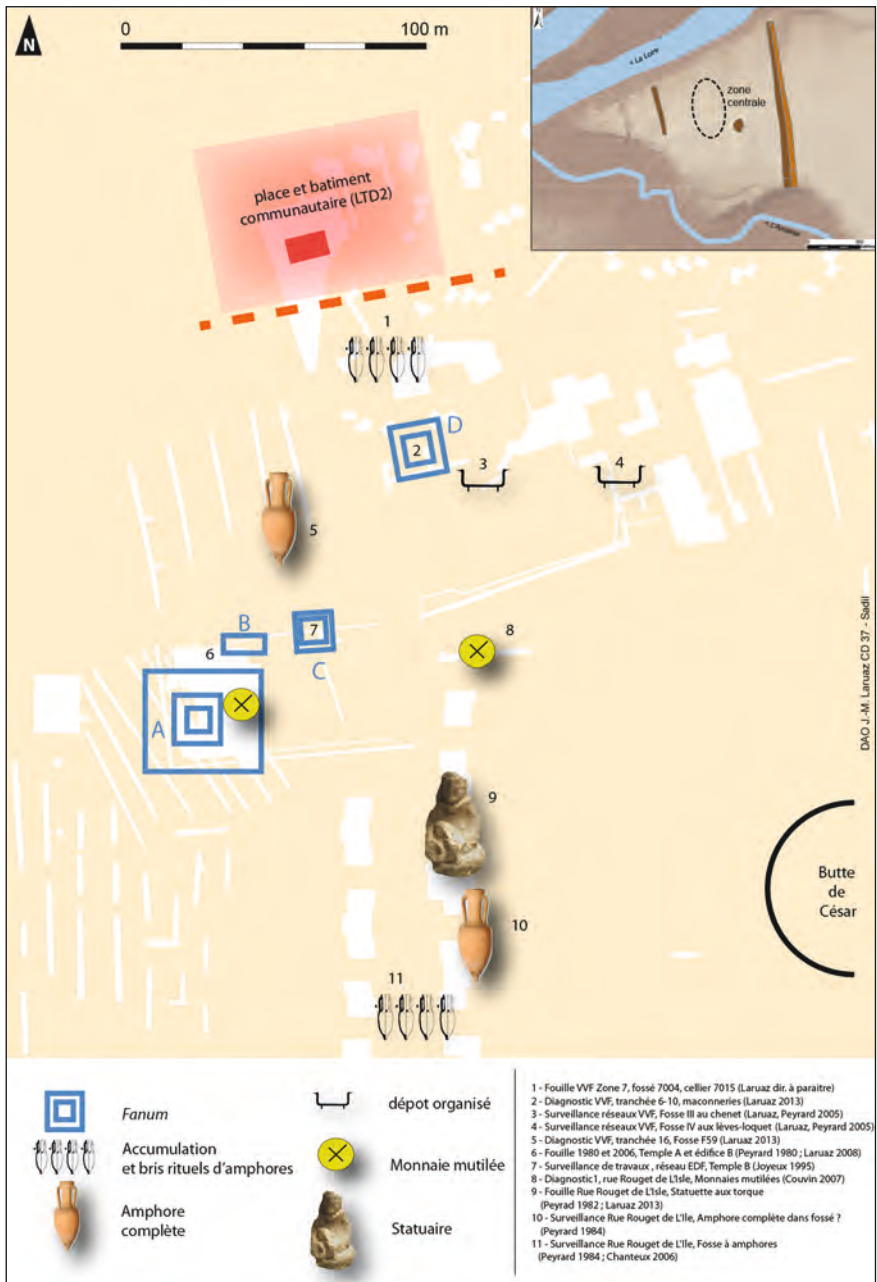


Figure 3 - Zone centrale de l'oppidum correspondant à la partie cultuelle de l'agglomération (DAO : J.-M. Laruzat, SADIL).

Le faciès du site est tri métallique, voire quadri métallique. Le monnayage local est représenté par des séries en or à la lyre inversée (type Bnf 5955-5557), par les abondants potins à la tête diabolique (Bnf 5656-5664) et par des bronzes épigraphes⁶. La présence des monnaies en argent est notable mais il ne s'agit pas de production turone, à part peut-être la série à la cavalière (1 ex.) que l'on retrouve systématiquement sur les sanctuaires turons (Panzoult, Dierre, Ciran).

Par ailleurs, il n'est pas impossible que la présence de ces pièces soit à mettre en relation avec la zone des temples et qu'elles soient exclusivement associées à des pratiques cultuelles. Les monnaies romaines sont associées à une zone artisanale au sud du plateau, où leur proportion est plus importante compte tenu que les découvertes sont moindres, mais pas exclusivement. Le temple A dans la zone centrale (figure 3) a également livré un plus grand nombre de pièces antiques (*Dupondi* de Nîmes ou à l'autel de Lyon). Le faciès des potins est peu varié, ce qui semble cohérent avec une occupation tardive où les bronzes frappés circulent largement. C'est ce que l'on constate sur les Châtelliers, où les bronzes frappés sont moins nombreux mais leur variété plus large. Les productions locales sont toutes épigraphes et calées entre les années 40 av. et 50 apr. n. è. Elles représentent 10 des 37 séries de bronze présentes sur le site (figure 4).

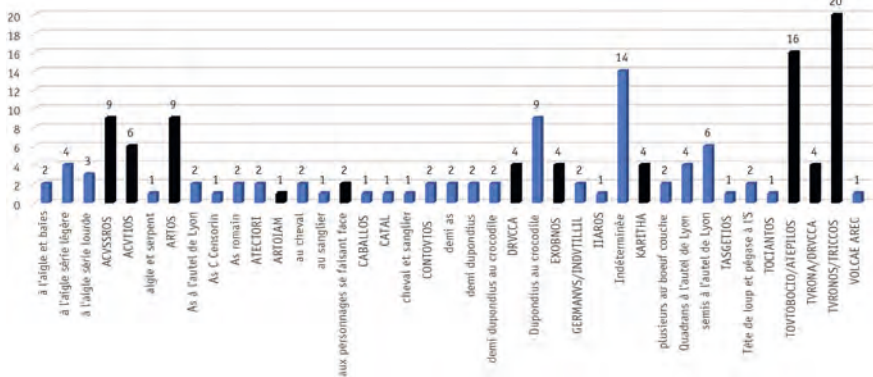


Figure 4 - Séries monétaires en bronze découvertes aux Châtelliers. En noir les turones.

Les autres séries, quelle que soit la matière, sont assez caractéristiques de ce que l'on observe sur des sites ligériens comme Blois ou Orléans. On observe des séries provenant de l'Ouest (Armorique, Pictons) ainsi que d'autres du Centre-Est et du *Belgium*. De mêmes, les monnayages ligériens circulent dans tout l'Ouest, en Picardie ainsi que dans le Centre-Est. Les monnaies coloniales et romaines, républicaines et de Lyon, sont proportionnellement assez faibles en nombre. La présence carnute est plus marquée que celle des autres voisins notamment bituriges, pourtant aussi proches

6. TROUBADY 2016

(vallée du Cher). Il est vrai qu'au sein du territoire turon, en dehors du dépôt de Charnizay⁷, les monnaies bituriges se concentrent dans le dépôt de Fondettes mis au jour en mars 1956⁸.

Le faciès des Châtelliers est peu diversifié mais moins fermé que ne le sont ceux des habitats ruraux. Seuls les sanctuaires présentent également des faciès monétaires plus ouverts. Le statut de grande agglomération (probable capitale au moment de la conquête) et centre culturel explique évidemment ce faciès. Les faciès monétaires turons sont à plus de 95 % locaux quand ils ne sont pas composés à 100 % de potins à la tête diabolique⁹. Ce faciès turon ne varie que peu entre le II^e siècle av. n. è. et le début du I^{er} siècle de n. è.

La principale série du site, et du faciès turon, sont les potins à la Tête diabolique dont les premières émissions remontent à La Tène C2 (180 av. n. è.) en Touraine (figure 5).

Les séries anciennes 8, 7 ou 5, qui sont aussi parfois les plus lourdes, sont peu nombreuses mais circulent aussi longtemps que les plus récentes, à savoir aux alentours du milieu du I^{er} siècle de n. è. Les faciès de sanctuaires et les dépôts le démontrent bien.

Les classes 2 avec une tête classique et un taureau moyen chargeant à gauche au revers sont les plus répandues. Le nombre élevé de classe 1 (avec une chevelure) souligne le poids du monnayage post-conquête dans ce lot.

Classe	Quantité	Émission
1	116	40/30 av. n. è.
2	671	70 av. n. è.
3	12	40/30 av. n. è.
4	8	70 av. n. è.
5	33	150 av. n. è.
6	16	Auguste
7	9	150 av. n. è.
8	17	180 av. n. è.
9	0	Auguste
incertaine	88	
TOTAL	970	

Figure 5 - Répartition des potins à la tête diabolique par classe.

Qu'en est-il d'une possible production monétaire sur place ? Deux séries se détachent au sein du lot. Une première inédite en potin dont le revers rappelle des monnayages plus orientaux sénons ou du Centre-Est mais dont le droit n'a pas à notre connaissance d'équivalent avec un nez si proéminent (figure 6) pour une tête nue à gauche.

7. MURET, CHABOUILLET 1889, p. 99, 134-135 ; BLANCHET 1905, p. 568, trésor 122.

8. PHILIPPON 1956 ; TROUBADY 2011, p. 204.

9. TROUBADY 2011, p. 206-207.



Figure 6 - Potin inédit des Châtelliers, 2 ex. (cliché : M. Troubaday ; agrandissement × 1,5).

Une seconde, constituée des bronzes TVRONA / DRVCCA (Lyon 789) se concentre également à Amboise avec 4 des 5 exemplaires localisés¹⁰. Le cinquième a été mis au jour à Panzoult, dans un sanctuaire tardif à l'ouest de l'Indre-et-Loire¹¹. Ce bronze rare portant un nom féminin pourrait indiquer l'existence d'une princesse turone, habitant peut-être aux Châtelliers. DRVCCA (Bnf 6395-6397), connue par un bronze turon mieux documenté et ayant une circulation plus large en territoire turon et au-delà en Loire moyenne. Les deux bronzes sont à associer dans un même ensemble étant donné leur ressemblance stylistique en plus de leur légende commune.

Des éléments, non monétaires cette fois, pourraient indiquer une production sur site, puisque les activités métallurgiques sont nombreuses et celle du bronze est attestée par quelques témoins : zones de cuisson (empreintes de creusets avec déchets de cuivreux), creusets, moules à alvéoles et scories.

En somme, si les séries monétaires mises au jour sont globalement les mêmes qu'au XIX^e siècle, les proportions mentionnées par E. Cartier ne semblent pas réalistes. En effet, les potins à la tête diabolique sont effectivement très nombreux, de l'ordre de six pour un, on les retrouve indubitablement partout en surface et dans les structures archéologiques, mais nous sommes bien loin des cinquante pour un énoncés. La planche qui accompagne son propos (figure 7) est toujours d'actualité pour illustrer les découvertes actuelles bien que l'accent soit mis sur les séries en or et argent. En effet, les séries locales ressortent largement au milieu des monnaies dessinées. Les potins à la tête diabolique semblent minorés mais les classes 1 et 2, les plus nombreuses sont bien représentées.

L'important complexe culturel, partiellement mis au jour (cf figure 3), est assurément à l'origine d'une partie des découvertes monétaires. Les trois ou quatre temples ont livré des monnaies isolées (pratique du jet rituel d'offrandes – *a jactatio*) ou sous forme de dépôt. Seul le temple A a fait l'objet de recherches poussées sous forme de fouilles programmées. Les 144 monnaies mises au jour dans les niveaux encore intacts proviennent de découvertes isolées éparpillées dans l'enceinte sacrée du temple ou sous forme de dépôts agglomérés : un de trois potins et le second de vingt-six. Enfin, parmi ces monnaies un des potins porte sur son droit une croix faite à l'aide d'un ciseau ou d'un burin. La présence de pièces mutilées est attestée dans trois sanctuaires turons¹². La présence de pièces étrangères est aussi à mentionner : trois carnutes et une pictonne.

10. TROUBADY 2016, p. 167.

11. TROUBADY 2011, p. 78

12. TROUBADY à paraître.



W. Cartier

Lith. de E. Dejean, Paris.

MEDAILLES GAULOISES TROUVÉES AU CAMP D'AMBOISE.

Figure 7 - Planche des découvertes du XIX^e siècle (extrait de CARTIER 1842).

La répartition actuelle des monnaies gauloises étrangères sur l'*oppidum*, au nombre d'une centaine, est intéressante. En effet, en dehors des découvertes anciennes, on observe trois points de concentration : le temple A, celui fouillé, la zone 2B du VVF (zone où se concentrent quelques fosses d'extraction peu profondes) et la zone bordant la butte de César. L'abandon de monnaies étrangères est donc souvent ritualisé soit dans un lieu de culte ou dans une fosse (7 ex. dans la fosse F700). Les pertes dues aux pillages contemporains au niveau de la zone du temple A biaisent toutefois notre réflexion.

Le dépôt des autres monnaies est également souvent ritualisé sur l'*oppidum* en contexte culturel ou non, dans des quantités plus ou moins élevées et parfois associées à des mobiliers particuliers. Certaines fosses en zone d'habitat peuvent livrer plusieurs dizaines de pièces. La fosse-cellier F535 du VVF a livré 121 potins à la tête diabolique et 2 bronzes carnutes dans différents niveaux de comblement.

Enfin, comme ailleurs en Touraine où des contextes culturels sont attestés, les monnaies sont parfois aussi mutilées, par exemple au droit d'une drachme à la main (figure 8) ou sur un potin, au droit également (figure 9). La mutilation des potins est récurrente et assez spécifique chez les Turons. Si peu ont été découvertes à Amboise beaucoup le sont à Panzoult (646 ex.) ou Lémeré (400 ex.) à l'ouest du territoire. La rareté de ces monnaies mutilées à Amboise et leur dispersion (trois dans des remblais hors des temples) font penser que la zone culturelle était nettoyée et que les offrandes monétaires ont été déplacées au sein de l'agglomération ou ailleurs.



Figure 8 - Drachme à la main type Bnf 4439-4444 portant une marque en croix au droit (cliché : M. Troubaday ; agrandissement $\times 1,3$).



Figure 9 - Potin à la tête diabolique classe 2 portant au droit une marque en croix (cliché : M. Troubaday ; agrandissement $\times 1,3$).

Bibliographie

- BLANCHET 1905 : A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905.
 BRENOT, SCHEERS 1996 (= Lyon) : C. BRENOT, S. SCHEERS, *Catalogue des monnaies massaliètes et des monnaies celtiques du musée des beaux-arts de Lyon*, Louvain, Peeters, 1996.

- CARTIER 1842 : É.J.B. CARTIER, Monnaies gauloises trouvées dans le camp d'Amboise, RN, 7, 1842, p. 420-433, pl. XXI.
- LARUAZ 2009 : J.-M. LARUAZ, *Amboise et la cité des Turons. De la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire, II^e s. av. n. è./II^e s. de n. è.*, Thèse de III^e cycle sous la dir. de S. Fichtl, Université François Rabelais, Tours, 2009, 3 vol.
- LA TOUR 1892 : H. de La Tour, *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 1892.
- MURET, CHABOUILLET 1889 (Bnf) : E. Muret, A. Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la bibliothèque nationale*, Plon, Paris, 1889.
- PHILIPPON 1956 : A. PHILIPPON, Le trésor de Fondettes, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 31, 1956, p. 473-482.
- RIG 1998 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, B. FISCHER, *Recueil des inscriptions gauloises, IV, Les légendes monétaires*, XLV supp. Gallia, CNRS, Paris, 1998.
- SCHEERS 2005 : S. SCHEERS, Géographie et chronologie des monnaies de la Gaule imitées des monnaies romaines dans *Die Kelten und Rom: Neue numismatische Forschungen, Actes du colloque du Fond de Gras/Titelberg, Luxembourg, 30.04-03.05.1998*, J. Metzler, D. Wigg-Wolf (éd.), Studien zu Fundmünzen der Antike, 19, Verlag P. Von Zabern, Mainz, 2005, p. 71-86.
- TROUBADY 2011 : M. TROUBADY, *Circulation et diffusion monétaire chez les Turons et les Carnutes au second âge du Fer*, Thèse de III^e cycle sous les directions de S. Fichtl et K. Gruel, Université François Rabelais, Tours, 2011, 3 vol., 772 p.
- TROUBADY 2016 : M. TROUBADY, Les bronzes tardifs de Loire moyenne, des émissions turones ?, *BSFN*, mai 2016, 2016, p. 166-173.
- TROUBADY à paraître : M. TROUBADY, Les monnaies burinées ou limées. Une pratique sacrificielle ? Étude de cas au des sanctuaires communautaires turons, à paraître.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2018

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justificatif)	2 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN*

Membres de la SFN

France	28 €
Étranger	34 €

Non membres de la SFN

France	40 €
Étranger	45 €

Vente au numéro 5 €

Changement d'adresse 1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

10 numéros par an — ISSN 0037-9344

N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris

<http://www.sfnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN

Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD (pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER

Imprimerie Corlet

